

demande en obtention d'une concession de terrain sis au «Tettingerheydt» où il croyait pouvoir exploiter le minéral d'alluvion dont la valeur serait payée «à dire d'experts»; il se chargerait également d'ailleurs de tous les dédommagements qui pourraient être dûs aux locataires du terrain, et il se chargerait également de remettre le terrain en état de culture au fur et à mesure de l'exploitation. (12) La concession fut accordée à Metz pour une durée de 5 ans, mais les recherches restèrent vaines. On ne tomba que sur les restes d'un gisement de minéral d'alluvion qui avait été exploité précédemment et l'on abandonna l'exploitation ... alors qu'à quelques mètres de profondeur se trouvaient de riches couches de minette!

Depuis la même année 1837 Auguste Metz avait à son service à Berbourg un factotum et garde-chasse nommé Pierre Kersch, originaire de la maison «a Naués» d'Esch-sur-Alzette. Cet homme sagace avait déjà été frappé par les mêmes aspects que présentaient le minéral d'alluvion utilisé dans les hauts fourneaux de Berbourg et les lourds grains rouges couvrant les terrains du sud-ouest du pays dont les grosses pierres étaient utilisées pour la construction de fours de boulanger (Baakuëwesténg). Mais il fut surtout étonné lorsqu'il constata un jour lors d'un déplacement fait dans l'intérêt de son patron à l'usine de Wendel de Hayange qu'on y jetait dans les hauts fourneaux les mêmes pierrailles rouges que celles de sa région natale. Auguste Metz, rendu attentif à ces faits, fut vite convaincu, surtout, qu'analyses faites, les minerais de Hayange dont Kersch s'était procuré des échantillons, s'avéraient identiques à ceux d'Esch et révélaient une teneur de fer intéressante.

Auguste Metz déplaça Kersch à Esch où, en toute clandestinité, il devait acheter autant de terrains miniers que possible. Comme ceux-ci n'étaient dans la plupart des cas que terrains vagues n'intéressant personne, Kersch put s'en rendre acquéreur à raison de 70-80 fr. l'ha, paiement comptant. Lorsque les achats se firent remarquer on était déjà en 1845 et Kersch possédait déjà environ 800 ha qui lui avaient coûté dans les 60 000 fr. (13) (Trente ans plus tard les terrains valaient 20 000 fr. l'ha).

Par acte notariel, Pierre Kersch céda tous les terrains à la Société Auguste Metz & Cie qui lui avait avancé les fonds. D'après Auguste Neyen (14) la société aurait servi une rente à celui qui lui avait rendu des services inestimables, puis, après sa mort survenue en 1868, à sa veuve. A ce qu'il paraît la famille Metz témoigna sa reconnaissance en ce sens qu'elle accorda à Kersch ainsi qu'à sa veuve le monopole de la fourniture des poudres pour les minières. (15)

Le gouvernement grand-ducal voulut bien reconnaître l'importance que la découverte de Kersch avait pour tout le pays en lui conférant une distinction dans l'Ordre national de la Couronne de chêne. De son côté les édiles de la métropole du Sud furent bien inspirés en donnant le nom de Kersch à une des rue d'Esch.